

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Septembre 1971 les pavillons en matière plastique, équipant les véhicules D Tous Types sauf Breaks, ont été progressivement fixés par collage au lieu d'être boulonnés.

REMARQUE : Les pavillons recouverts de « Vinyle » ont toujours été fixés par collage.

Le collage est réalisé par l'intermédiaire d'un cordon « SOLBIT » de section carrée et le procédé utilisé est identique à celui employé pour le collage des glaces.

PIECES DE RECHANGE :

DESIGNATION	NOUVEAU NUMERO
Pavillon complet (sans garniture et non peint)	7 D 5 419 020 S
Pavillon recouvert « Vinyle » (sans garniture) ..	DX 825 246 A
Scellement de pavillon (cordon « SOLBIT »)	2 S 5 430 451 Z
Ensemble de pièces nécessaires au montage des pavillons	1 D 5 440 925 P

NOTA : Le Département des Pièces de Rechange fournit toujours les pavillons destinés à être boulonnés ainsi que le détail des pièces s'y rapportant.

REPARATION

Il est possible de remplacer un pavillon fixé par collage par un pavillon vissé.

Pour le remplacement d'un pavillon à fixer par collage, suivre les indications données dans la gamme D. 825-4, jointe à cette note.

IMPORTANT

Pour effectuer cette opération, il est nécessaire de disposer du matériel suivant :

- un jeu de deux poignées pour la dépose du pavillon,
- un jeu de trois sangles pour la pose du pavillon
(voir Note Outillages et Equipements N° 73-06 du 22 Novembre 1972)

et d'avoir une source de courant dont la tension est de 27 volts (voir Note Outillages et Equipements N° 73-05 du 22 Novembre 1972).

T.S.V.P.



**NOTE
TECHNIQUE**

N° 209 D

Le 31 Janvier 1973

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :
TOUS PAYS
sauf **AFRIQUE du SUD**

VEHICULES D

Tous Types
sauf Breaks

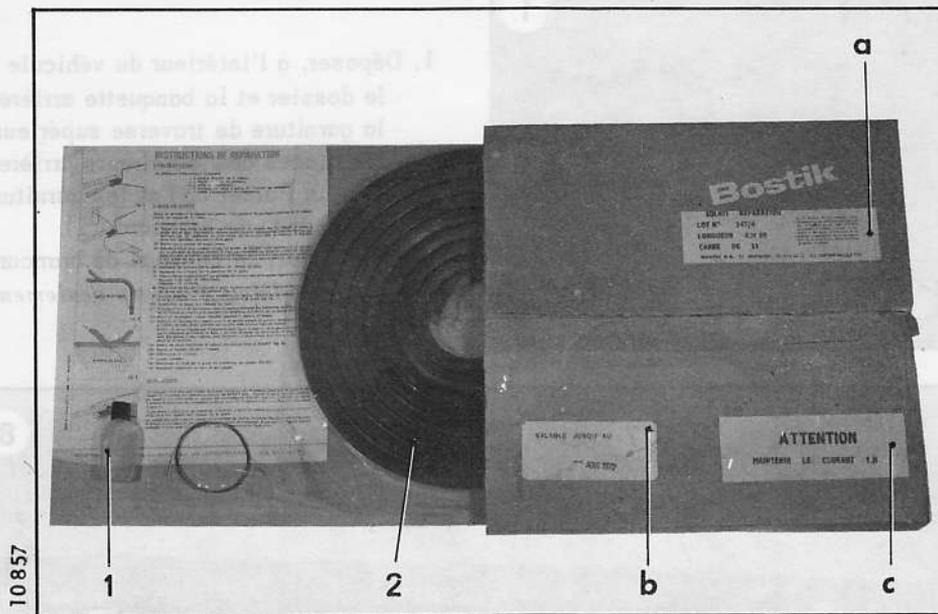
CARROSSERIE

Pavillon

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 50 19
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

REPLACEMENT D'UN PAVILLON COLLE



PRODUIT EMPLOYE.

Le produit employé pour le collage d'un pavillon est un boudin de néoprène extrudé, de section carrée, contenant un agent vulcanisant et une résistance électrique incorporée.

La vulcanisation est obtenue par le passage d'un courant alternatif (Voir Chapitre « MATERIEL EMPLOYE » § b). Ce produit, fabriqué par la Société BOSTIK, est désigné par l'appellation : « SOLBIT ».

Il existe en deux sortes de qualités :

- a) Une qualité destinée à la fabrication, dont la conservation n'est que de cinq semaines à température ambiante, ou illimitée à une température inférieure à 0° C.
- b) Une qualité destinée à la réparation, dont la conservation est de six mois à température ambiante.

Le cordon « réparation » est vendu par le Département des Pièces de Rechange qui le livre sous emballage carton. Les trois étiquettes collées sur l'emballage indiquent respectivement :

Etiquette « a » : les propriétés physiques du produit (longueur, diamètre, date de fabrication, etc).

Etiquette « b » : le N° Pièces de Rechange et la date limite d'utilisation qui, en aucun cas, ne devra être dépassée.

Etiquette « c » : le temps de vulcanisation à appliquer lors de la pose (une heure).

On trouve à l'intérieur de cet emballage :

- Un cordon « SOLBIT » (2) - Un flacon (1) de liquide primaire - Deux cales en caoutchouc - Un brin de corde à piano d'une longueur de 0,60 mètre environ - Une notice d'utilisation.

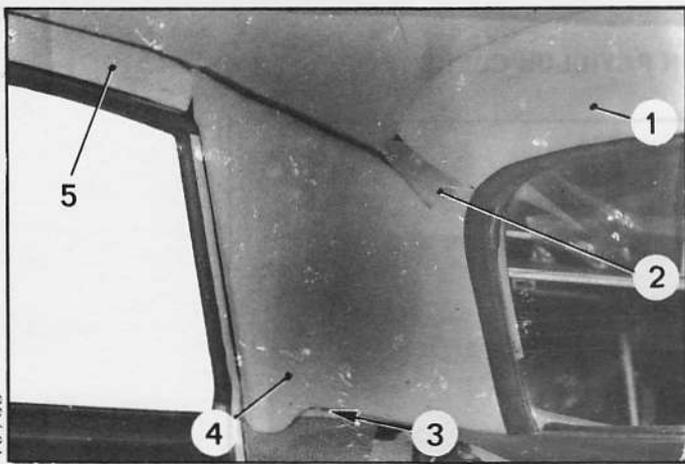
MATERIEL EMPLOYE

a) Outillage courant :

- Un tournevis cruciforme,
- Deux clés plates de 11 mm.
- Un marteau à planer.
- Un tas, un tranchet et un grattoir.
- Un rouleau de papier adhésif.
- Trois longueurs de corde à piano ($\phi = 0,6$ mm - longueur = 500 mm).

b) Outillage spécial :

- Un jeu de trois sangles 3822-T.
- Deux poignées 3905-T.
- Un transformateur de marque DERI type P. 1044 (Référence hors catalogue et spéciale Citroën) permettant, à partir de tensions de 220 V ou 380 V \pm 20 V, d'obtenir 27 V \pm 1,5 V. (Voir Note Outillages et Equipements N° 73-05).
- Deux conducteurs électriques (section = 4 mm², longueur = 2,5 m) (liaison entre la sortie du transformateur et le cordon « SOLBIT »).



DEPOSE.

1. Déposer, à l'intérieur du véhicule :

- le dossier et la banquette arrière,
- la garniture de traverse supérieure arrière (1),
- les glaces des éclairateurs arrière (2),
- les vis Parker (3) et les garnitures de custode (4),
- le bandeau de brancard (5),
- le support de bandeau de brancard,
- (Sur modèle « Pallas » seulement).



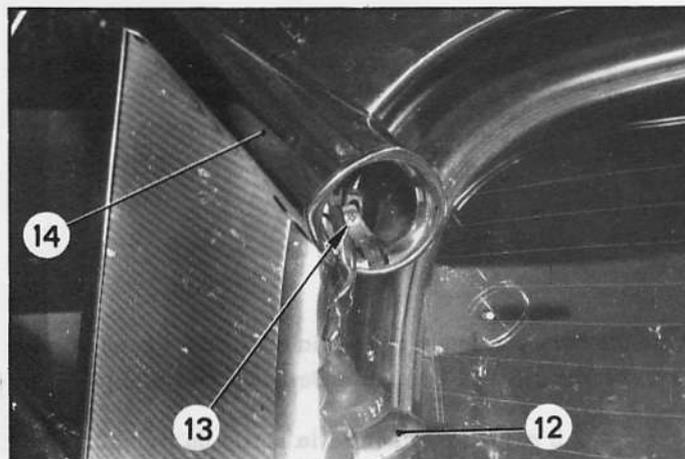
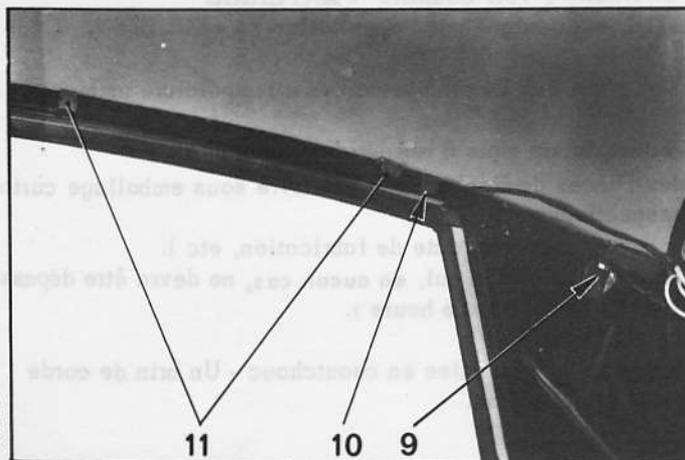
2. Déposer :

a) les fixations (écrous, vis, rondelles et entretoises caoutchouc) de :

- l'applique avant (7),
- la patte de centrage (8),
- l'équerre avant de pavillon (6),
- l'équerre arrière de pavillon (9).

b) les six agrafes (10) de maintien des câbleries électriques et écarter ces câbleries

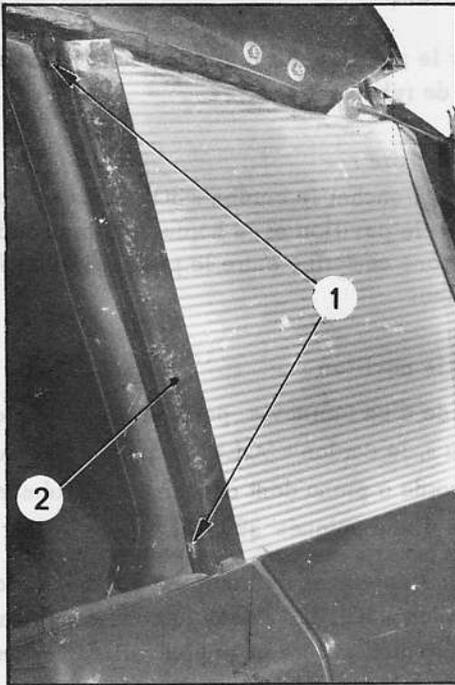
c) les huit agrafes (11) des pattes de centrage du pavillon.



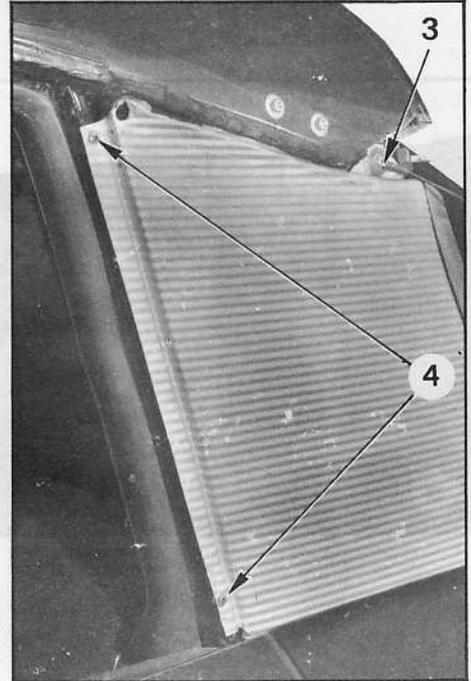
3. Déposer, à l'extérieur du véhicule :

De chaque côté :

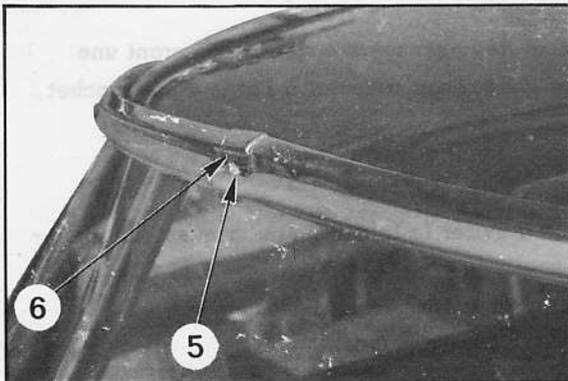
- le réflecteur de clignotant arrière (12),
- la vis (13) maintenant le ressort du réflecteur arrière,
- le boîtier de réflecteur arrière (14).



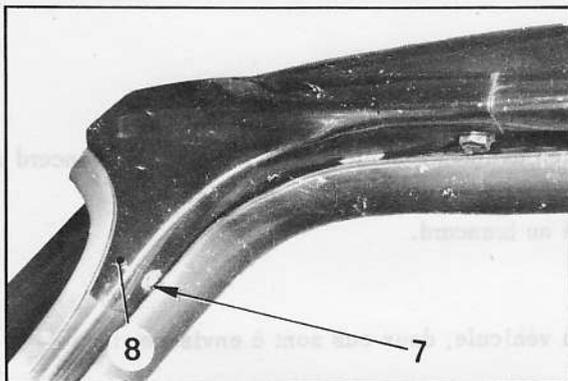
10766



10767



10772



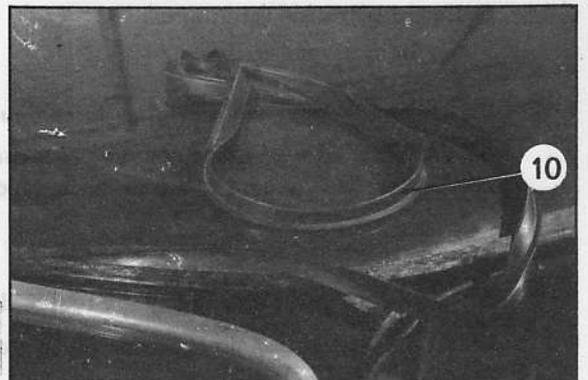
10809



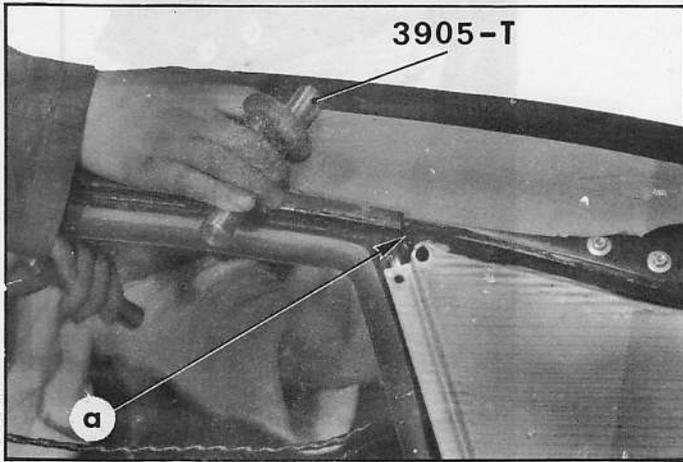
10789

4. Déposer, de chaque côté :

- les vis Parker (1) et dégager les appliques supérieures de pied arrière (2),
- les vis et rondelles (3),
- les vis Parker (4), écarter les panneaux de custode sans les déposer,
- la vis Parker (5) et dégager le couvre-joint central (6).
- les vis Parker (7) et dégager les bordures latérales supérieures de baie de pare-brise (8),
- les bordures latérales (9),
- le profilé de finition en caoutchouc (10).



10773



5. Protéger le pavillon sur tout son pourtour extérieur, à l'aide de ruban adhésif.

6. De chaque côté :

Couper au tranchet le cordon « SOLBIT » se trouvant entre le pavillon et la bordure du brancard, dans la zone comprise entre le pied arrière et le pied milieu.

7. Déposer le pavillon :

a) A l'aide d'un tournevis, perforer de chaque côté en « a », le cordon « SOLBIT » pour y introduire une corde à piano dont chaque extrémité sera munie d'une poignée 3905-T.

Par un mouvement de tractions alternées, couper le cordon « SOLBIT » dans la zone comprise entre le pied arrière et le pied milieu (**attention au faisceau électrique**).

b) Deux compagnons, placés à l'intérieur du véhicule, à l'emplacement des passagers arrière, exerceront une poussée sur la partie arrière du pavillon, pendant qu'un troisième compagnon coupera, à l'aide d'un tranchet, le cordon « SOLBIT » adhérent sur la partie avant.

NOTA : - La poussée intérieure ne devra pas être excessive, afin d'éviter la formation de criques sur le pavillon.

- Une déformation du brancard, au droit des portes avant, après cette poussée, est normale.
- Les pattes serties sur le pavillon peuvent rester collées sur le brancard.

PREPARATION.

8. Préparer la caisse :

A l'aide d'un grattoir, éliminer les restes de cordon adhérent au brancard de pavillon.

Redresser le brancard de pavillon, en particulier au droit des portes avant. Présenter le pavillon sur le brancard : le jeu entre brancard et pavillon ne doit pas excéder 3 mm. (Si nécessaire, déposer le pare-brise).

Ne pas réutiliser les pattes serties sur le pavillon qui ont adhéré au brancard.

9. Préparer le pavillon :

Selon que l'on utilise un pavillon neuf ou le pavillon d'origine du véhicule, deux cas sont à envisager :

1°) Utilisation d'un pavillon neuf :

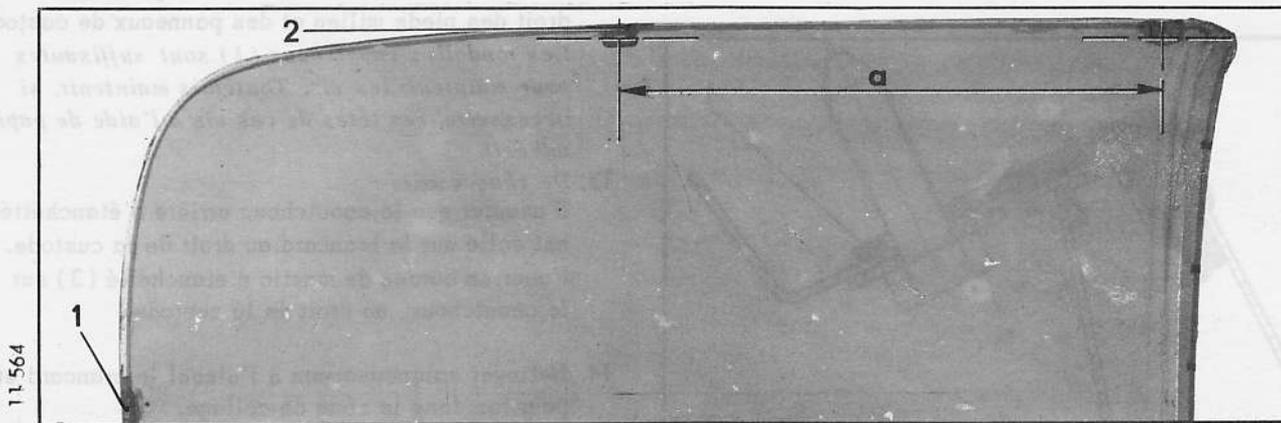
- Peindre les bords extérieurs du pavillon.
- Coller la garniture intérieure.
- Poser l'enjoliveur arrière.

2°) Utilisation du pavillon d'origine du véhicule :

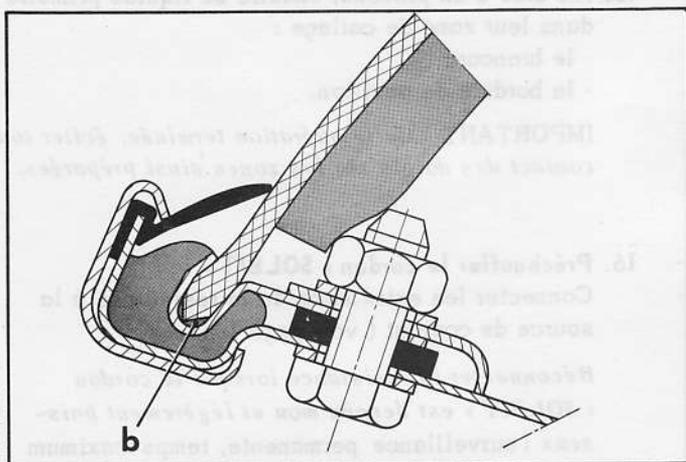
REMARQUE : Le pavillon déposé précédemment ne peut pas être réutilisé si les pattes serties, restées collées sur le brancard ont, lors de la dépose entraîné une détérioration de la bordure de pavillon.

A l'aide d'un grattoir, nettoyer les restes de cordon adhérent au pavillon. Poncer légèrement, si nécessaire.

NOTA : L'utilisation de gants de protection est recommandée pour effectuer cette opération (poussière de fibre de verre).



11 564



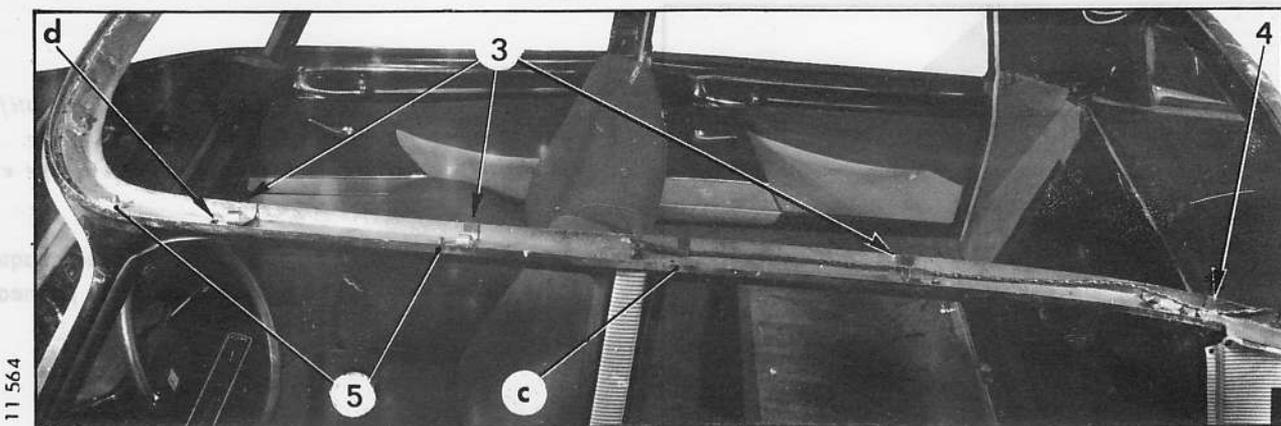
10. Sertir, si nécessaire, les pattes de fixation (1) et (2) du pavillon.

NOTA : La patte (1) est sertie au centre du pavillon, à l'avant.

La patte (2) est sertie à une cote « a » = 835 mm. de la patte arrière,

Ne pas oublier, avant sertissage, de déposer dans le fond du logement « b » le produit d'étanchéité « RESEALANT » de la Société MINNESOTA.

Manuel 583-5
D. 82-2

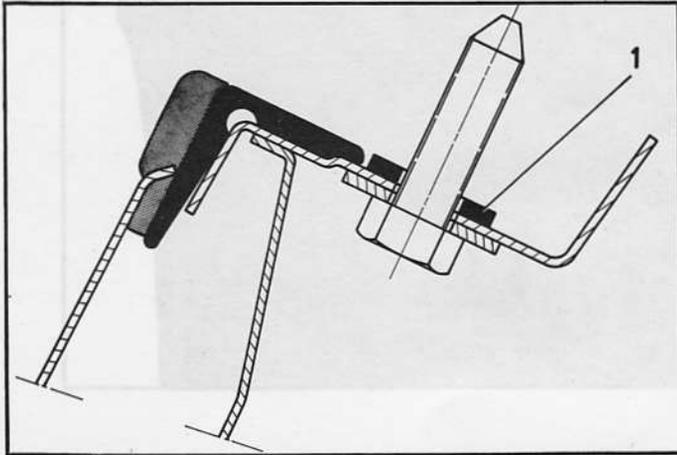


11 564

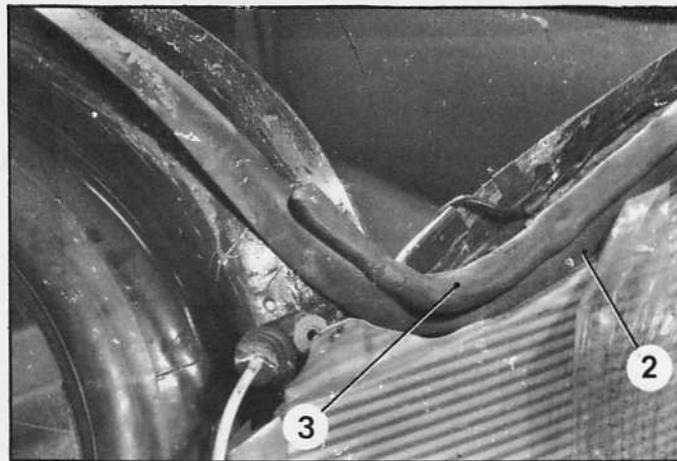
POSE.

11. Poser :

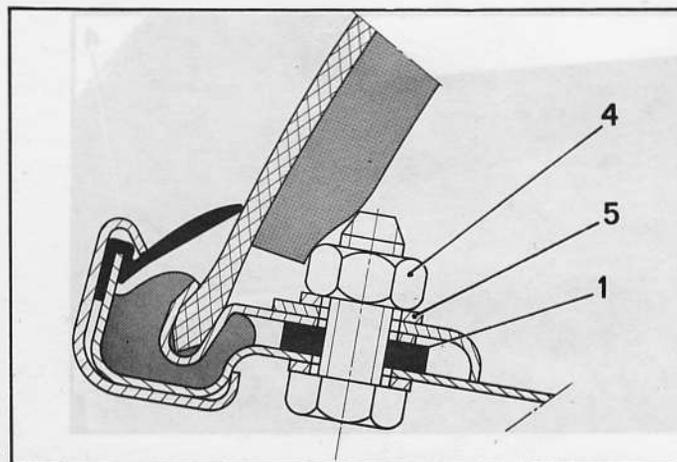
- a) Les pattes (3) de centrage du pavillon (de chaque côté) :
 - au droit des portes avant : les placer *derrière* les plaques de renfort des anciennes fixations de pavillon (fixation par vis),
 - au droit des portes arrière : les placer *devant* les plaques de renfort des anciennes fixations de pavillon (fixation par vis),
- b) Les clips (4) de maintien du faisceau électrique (de chaque côté).
- c) Les obturateurs caoutchouc (5) sur toutes les anciennes fixations de pavillon (fixation par vis) sauf en « c » et « d » et *symétriquement*.
- d) Le support du bandeau de protection de brancard muni de ses agrafes (Sur modèle « Pallas » seulement)



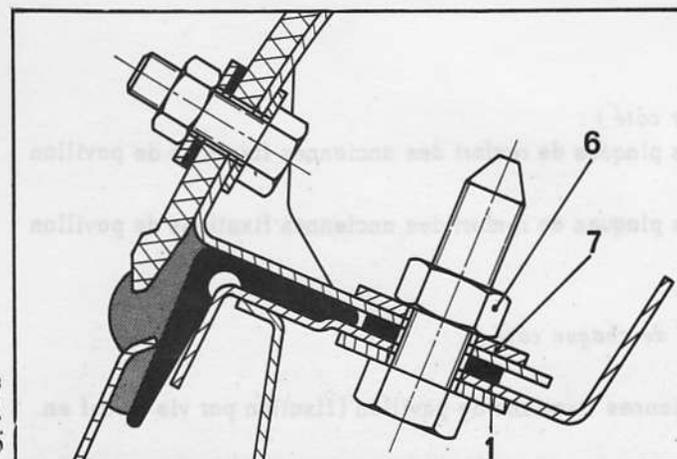
D. 82-5



10784



D. 82-2



D. 82-3

12. Positionner les vis de fixation du pavillon, au droit des pieds milieu et des panneaux de custode. Les rondelles caoutchouc (1) sont suffisantes pour maintenir les vis. Toutefois maintenir, si nécessaire, les têtes de ces vis à l'aide de papier adhésif.
13. De chaque côté :
S'assurer que le caoutchouc arrière d'étanchéité(2) est collé sur le brancard, au droit de la custode. Poser un cordon de mastic d'étanchéité (3) sur le caoutchouc, au droit de la custode.

14. Nettoyer soigneusement à l'alcool, le brancard et le pavillon, dans la zone de collage.

15. A l'aide d'un pinceau, enduire de liquide primaire dans leur zone de collage :
- le brancard,
- la bordure de pavillon.

IMPORTANT : Cette opération terminée, éviter tout contact des doigts sur les zones ainsi préparées.

16. Préchauffer le cordon « SOLBIT » :
Connecter les extrémités de la résistance à la source de courant (voir page 1).

Déconnecter la résistance lorsque le cordon « SOLBIT » est devenu mou et légèrement poisseux (surveillance permanente, temps maximum trois minutes).

17. Mettre en place le cordon « SOLBIT » :
Celui-ci étant de section carrée, il est impératif que la même face se trouve en contact avec le fond de la gouttière du brancard. Tout vrillage est exclus.

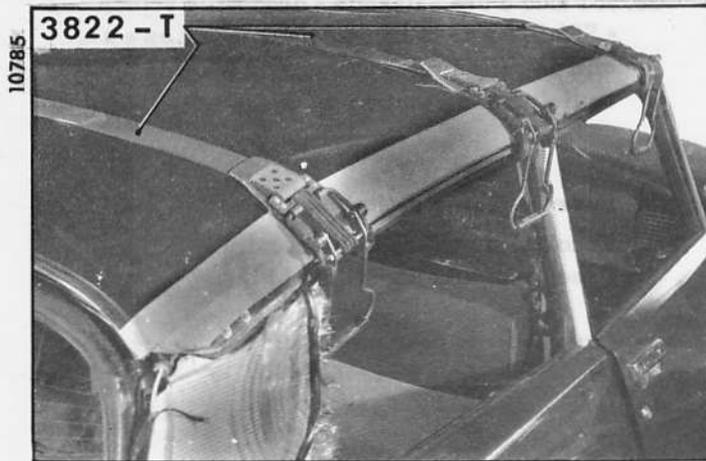
Laisser dépasser le cordon « SOLBIT » de chaque côté du brancard, d'une longueur égale au panneau de custode.

18. Poser le pavillon :

Présenter le pavillon, légèrement incliné vers l'avant, le plus près possible du brancard supérieur. Poser l'avant sur le cordon « SOLBIT » et rabattre progressivement le pavillon vers l'arrière.

S'assurer que les vis de fixation (posées au § 12) s'engagent correctement dans les pattes de fixation, au droit des pieds milieu et des panneaux de custode.

Poser les rondelles plates (5) et (7) et les écrous (4) et (6) sans les serrer.

**19. Poser les sangles de maintien 3822-T :**

IMPORTANT : S'assurer que les glaces des quatre portes sont baissées.

Engager les crochets sous les brancards latéraux de pavillon (placer un chiffon de protection)

NOTA : Les sangles étant réglables en longueur, régler la position de la boucle afin qu'après verrouillage des poignées, la tension soit seule donnée par les anneaux caoutchouc.

20. Chauffer le cordon « SOLBIT » :

Connecter les extrémités du cordon « SOLBIT » à la source de courant. (Protéger le panneau de custode afin d'éviter le collage du cordon « SOLBIT » sur celui-ci).

21. Verrouiller les sangles de maintien 3822-T :

Abaisser les poignées des sangles, en respectant l'ordre suivant, afin d'éviter tout glissement du pavillon vers l'arrière :

- Sangle arrière.
- Sangle milieu.
- Sangle avant.

22. Serrer :

- les vis et écrous de fixation avant centrale (rondelle contact),
- les écrous de fixation de pavillon au droit des pieds milieu et arrière (rondelle contact).

23. Pendant la période de chauffe du cordon « SOLBIT » (une heure) procéder à la pose des pièces suivantes :

- le bandeau de brancard (1),
- les vis Parker (5) et les garnitures de custode (2),
- la garniture de traverse supérieure arrière (3),
- les glaces des éclairateurs arrière (4)
- le dossier et le siège arrière.

24. Après une heure de chauffe :

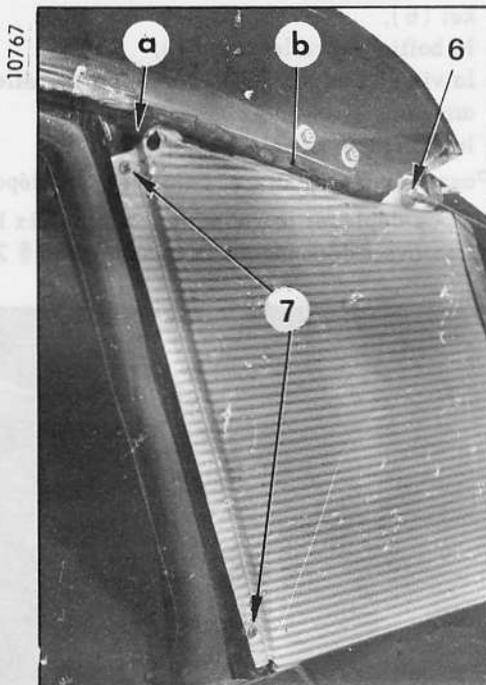
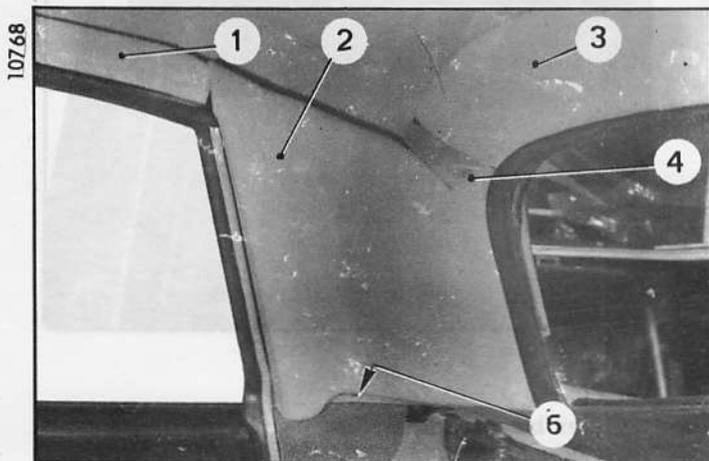
- Déconnecter le cordon « SOLBIT »
- Déposer les sangles.

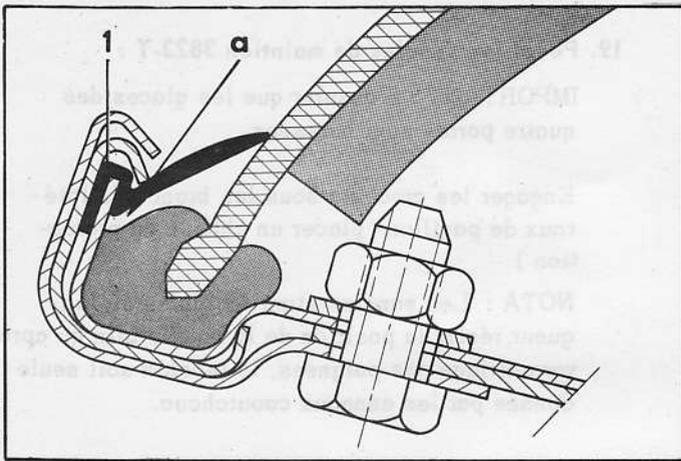
25. Utiliser l'excédent de cordon « SOLBIT » pour parfaire l'étanchéité en « a ».

Le surplus de cordon (environ 15 cm) sera dissimulé derrière le panneau de custode.

26. Poser, de chaque côté :

- la vis (6) (rondelle contact),
- les vis Parker (7) (rondelle contact),
- l'applique supérieure de pied arrière (serrer les vis Parker).

27. Lisser le cordon de mastic en « b » pour parfaire l'étanchéité entre le pavillon et le panneau de custode.



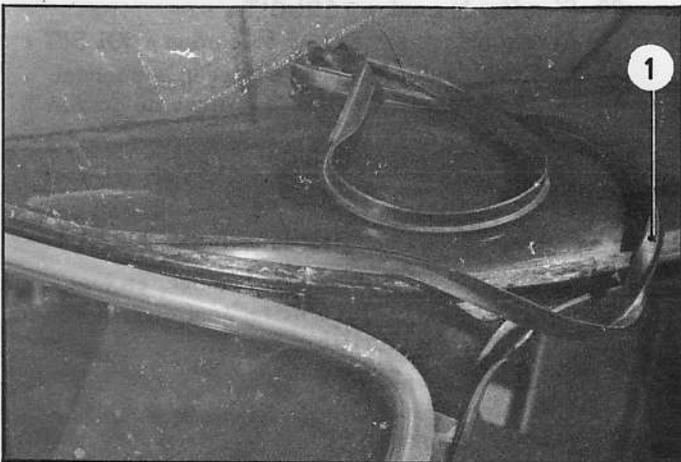
D. 82.1

28. A l'aide d'une « lissette », dégager le cordon « SOLBIT » de la bordure du brancard, en « a », afin de permettre le passage du talon du profilé de finition en caoutchouc (1).

29. Poser le profilé de finition (1) :

Encoller la bordure du brancard.
Poser le profilé de finition (1).

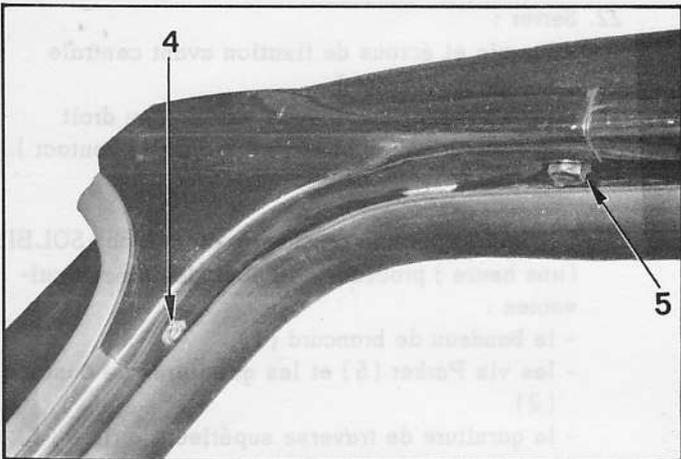
Commencer la pose à la partie supérieure du pare-brise, dans l'axe de la caisse.



10773



10789



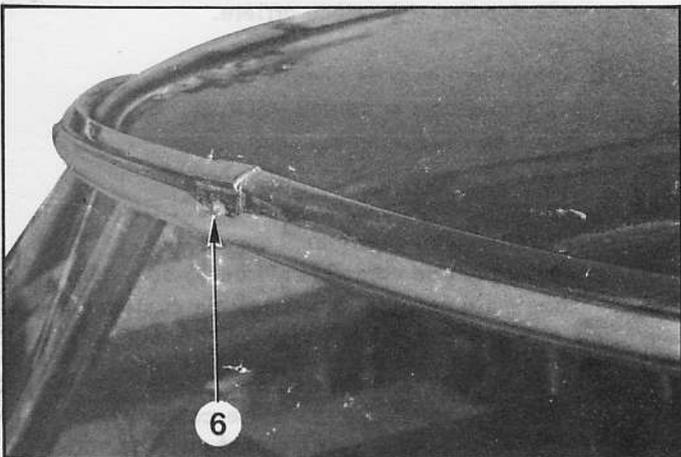
10809

30. Poser :

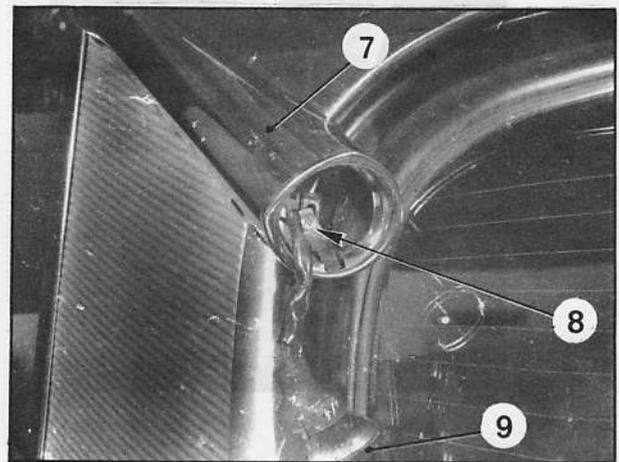
- les bordures latérales (3), (le profilé caoutchouc (1) ne doit pas présenter d'ondulation),
- les bordures avant, à l'aide des vis Parker (4) et des vis (5) (rondelle contact),
- le couvre-joint central, à l'aide de la vis Parker (6),
- le boîtier de réflecteur (7),
- la vis (8) de maintien du ressort de réflecteur arrière,
- le réflecteur arrière (9).

31. Poser le pare-brise (si celui-ci a été déposé).

32. Ne pas déplacer le véhicule (attente six heures) après avoir déconnecté le cordon (voir § 24).



10772



10765